



VILLE DE CARIGNAN

RAPPORT 2011 DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères Carignanoises, chers Carignanois,

J'ai le plaisir de vous présenter mon troisième rapport sur la situation financière de la municipalité. L'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* stipule que le maire de chaque ville en fasse le dépôt avant la présentation du budget de l'année suivante. Ce rapport doit inclure :



- les états financiers 2010;
- la situation financière 2011;
- les orientations générales pour le prochain budget;
- le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014;
- la rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil municipal pour 2011;
- la liste des contrats octroyés de plus de 25 000 \$;
- la liste des dépenses de plus de 2 000 \$ conclues avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense supérieure à 25 000 \$.

Rapport financier 2010 consolidé

Voici les faits saillants du rapport financier 2010 consolidé. Ce rapport, vérifié par les vérificateurs *Moreau, Boisselle, Brunelle et associés*, couvre l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et présente un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 2 559 655 \$. Les revenus de fonctionnalité de la municipalité se sont élevés à 12 054 766 \$ et les charges de fonctionnement à 10 630 136 \$, sans toutefois considérer les affectations comptables.

En examinant certains des éléments d'intérêt de ce rapport et en parallèle avec ce qui se dégage jusqu'à maintenant pour 2011, on constate ce qui suit :

Surplus	Au 31 décembre 2010	Au 1 ^{er} novembre 2011
Non affectés	2 817 352 \$	300 138 \$
Affectés	465 540 \$	1 090 583 \$

Pour ce qui est du niveau de la dette à long terme de la municipalité, celle-ci s'établit à près de 26 millions \$.

Au 31 décembre 2010, la dette se ventilait ainsi :

Dette à long terme	Au 31 décembre 2010
À la charge du gouvernement du Québec (20,49 %)	5 393 800 \$
À la charge de la municipalité (8,51 %) ou sectorielle (71 %)	20 926 459 \$
Total dette à long terme (100 %)	26 320 259 \$

Indication préliminaire sur les résultats financiers de l'exercice en cours

Après avoir passé en revue, avec la direction de la Ville, les résultats de l'exercice en cours et les engagements déjà pris, nous devrions terminer l'exercice 2011 avec un surplus qui, pour maintenir un plan de croissance viable et intéressant, devra être géré de façon extrêmement prudente et conservatrice. Comme chaque année, notre plus grand défi sera de répondre à la pression financière, tout en maintenant la qualité de nos services locaux. Pour ce faire, nous continuerons notre gestion de maximisation des ressources et d'ententes de partenariat.

Faits saillants

2011 a été une année charnière pour notre municipalité. Nous avons posé plusieurs gestes pour orienter et assurer le développement réfléchi et harmonieux de Carignan. Nous sommes heureux de vous faire part de certaines de ces réalisations :

- Construction de conduites d'aqueduc et d'égout (5,7 km) dans le secteur Centre;
- Obtention de subventions substantielles pour permettre la réalisation de projets essentiels;
- Agrandissement des étangs aérés et mise aux normes de la station principale de pompage # 4;
- Construction de l'agrandissement du réservoir Henriette;
- Implantation d'un Plan directeur des parcs et espaces verts;
- Élaboration d'un Plan directeur des infrastructures;
- Révision de la cartographie des zones inondables;
- Construction d'un nouveau CPE avec bail emphytéotique;
- Implantation d'un programme d'entretien des fossés selon le plan décennal;
- Réfection du ponceau Salaberry;
- Réfection du ponceau Bellerive;
- Canalisation des fossés sur Bellevue, près de l'hôtel de ville;
- Mise sur pied du projet de développement *Les berges du Canal*;
- Démarches avec la commission scolaire pour la construction d'une deuxième école primaire;
- Acquisition du logiciel Jmap (cartes urbanistiques);
- Transformation du bulletin municipal : plus jeune, informatif, innovateur et créatif.

Un travail considérable a également été accompli pour actualiser notre réglementation et réaliser notre concordance au Schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, le tout dans une optique de développement durable.

Finalement, les inondations exceptionnelles du printemps 2011 ont nécessité beaucoup de temps supplémentaire de la part du personnel et ont généré des dépenses importantes.

Budget 2012

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal se réunira à plusieurs reprises afin de planifier le budget 2012, définir les actions à prioriser et convenir des mesures à appliquer pour faire face aux différentes augmentations, dont la hausse de la TVQ de 1 %, l'accroissement des coûts pour les services de police, incendie, CMM, MRC, Handi-Bus, CIT, AMT, etc., pour lesquels nous devons obligatoirement payer notre quote-part.

Il est important de mentionner que sans développement domiciliaire, commercial ou industriel (cette année seulement 30 résidences ont été construites à Carignan), nos revenus en sont nécessairement affectés. Nous tenterons tout de même d'atténuer au maximum la hausse du taux de taxation, qui se situe actuellement à 59 ¢ du 100 \$ d'évaluation pour le résidentiel et à 1,155 \$ pour le non résidentiel.

Orientations des activités 2012 et des immobilisations 2012-2014

Le conseil municipal planifiera au cours des prochaines semaines les activités de 2012 et le plan triennal d'immobilisations 2012-2014. En ce qui a trait aux immobilisations, nous procédons actuellement à l'évaluation de différents projets afin d'en établir les priorités et leur réalisation.

Ayant une incidence directe sur notre plan d'immobilisations, ce développement s'appuie sur les actions suivantes :

- La conception d'un Plan de conservation et de protection des milieux naturels;
- L'investissement dans les infrastructures des parcs et espaces verts sur 10 années, selon le Plan directeur;
- L'acquisition de terrains boisés de qualité ou de milieux humides appartenant à des propriétaires privés;
- La continuation des travaux d'optimisation et d'agrandissement des étangs aérés afin de respecter les critères de rejet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);
- La refonte des règlements de zonage et de lotissement pour réaliser la concordance au Schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée du Richelieu;
- L'implantation de la collecte à 3 voies (matières putrescibles);
- La poursuite des alliances avec les villes voisines, dont la Ville de Longueuil, et engagement dans des partenariats avec d'autres organisations;
- La recherche de solution en partenariat avec la MRC et la Ville de Longueuil pour régler la problématique du cours d'eau Roy;
- La mise en place d'un plan de gestion des fosses septiques individuelles;
- L'acquisition du terrain pour la nouvelle école primaire et la construction d'une salle multifonctionnelle adjacente.

Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

Comme l'exige la *Loi sur les cités et villes*, je dépose maintenant en annexe au présent rapport, la liste de tous les contrats comprenant une dépense de plus de 25 000 \$. Cette liste comprend également les contrats supérieurs à 2 000 \$ conclus avec un même contractant et dont le montant total excède 25 000 \$ pour cette même année. Le document est disponible sur le site Internet.

Traitement des élus municipaux

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la rémunération et l'allocation des élus pour l'année 2011 se répartissent de la façon suivante :

Mairesse		Conseillers (ères)	
▪ Rémunération	1 758,52 \$/mois	▪ Rémunération	586,13 \$/mois
▪ Allocation dépenses	879,26 \$/mois	▪ Allocation dépenses	293,07 \$/mois
		Maire suppléant	
		▪ Rémunération	75,66 \$/mois
		▪ Allocation dépenses	37,83 \$/mois
M.R.C. de La-Vallée-du-Richelieu			
▪ Rémunération	152,85 \$/séance		
▪ Allocation dépenses	76,43 \$/séance		

Mairesse		Conseillers (ères)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rémunération comité 61,14 \$/séance ▪ Allocation dépenses 30,57 \$/séance 			
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rémunération 230,00 \$/séance ▪ Allocation dépenses 115,00 \$/séance 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rémunération 230,00 \$/séance ▪ Allocation dépenses 115,00 \$/séance 	
Participation séance CIT Chambly-Richelieu-Carignan			
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rémunération 100,00 \$/séance ▪ Allocation dépenses 50,00 \$/séance 	
CCU et comité Service de sécurité incendie			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rémunération 22,71 \$/séance ▪ Allocation dépenses 11,36 \$/séance 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rémunération 22,71 \$/séance ▪ Allocation dépenses 11,36 \$/séance 	

Diffusion du rapport

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* et pour bien souligner le souci de transparence de notre administration, ce rapport sera distribué à tous les foyers carignanois au cours des prochaines semaines.

Conclusion

En ce qui concerne le budget 2012, nous vous invitons à assister à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le **13 décembre 2011 à 20 h**, à l'hôtel de ville.

La prochaine année sera déterminante pour notre avenir. Nous solliciterons de nouveau la participation citoyenne dans la prise de décisions et d'orientations qui engageront nos actions dans le plan quinquennal de développement durable que nous vous proposons. Les discussions se feront très ouvertement et comme par le passé, les décisions finales seront prises objectivement et dans l'intérêt collectif.

La Ville est l'expression première de la démocratie et c'est par votre participation à ses activités que nous sommes en mesure de nous doter de services qui répondent à la demande et aux besoins des citoyens. Jour après jour, les membres du conseil municipal et moi-même y consacrons toutes nos énergies.

Finalement, je tiens à souligner le travail remarquable accompli par le personnel de la municipalité et par les conseillers municipaux tout au long de cette année 2011.

MERCI de votre confiance.



Louise Lavigne, mairesse de Carignan

Le 1^{er} novembre 2011